

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80.000 / MCB

Objet
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
à l'UNICEF

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents... 19
Nombre de votants... 24



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le quatre juillet à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET,
BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
BOULAN, BROTRÉAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL.
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET,
M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 23 mai 1980, le Président du Comité
Français pour l'U.N.I.C.E.F. demande une aide financière de
la Ville.

La Commission des Finances réunie le 1er juillet 1980,
propose de verser à ce Comité, une subvention exceptionnelle
de 500 F (CINQ CENTS FRANCS).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu la demande du Président du Comité Français pour l'UNICEF,
- Vu la proposition de la Commission des Finances, en date du
1er juillet 1980,

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de CINQ CENTS FRANCS
(500 F) au Comité Français pour l'U.N.I.C.E.F., 35, rue
Félicien David à PARIS.
- de verser cette subvention au compte chèque postal PARIS
N° 19.921.76 P. ouvert au nom du Comité Français pour l'
U.N.I.C.E.F.

.../...

- d'imputer la dépense correspondante sur le chapitre 951 article 657 du budget 1980, étant précisé que ce crédit sera prélevé sur les dépenses imprévues du Budget Primitif 1980 inscrites au chapitre 970, article 69.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre LIS.
Pierre LIS.